VARIÉTÉ

LES MIRACLES DE LOURDES, (Art. 2).

La foi qui guérit

ANS l'article précédent, la suggestion, disions-nous est en faillite à Lourdes.

Cependant la " Foi qui guérit " traduisez : " l'exaltation religieuse " ne serait-elle pas, à la grotte, un agent CURATIF ?

Non, répond le Docteur H. Guinier, l'expérience quotidienne le démontre inefficace. Les privilégiés sont : les humbles, les solliciteurs de la guérison d'autrui, les résignés implorant la grâce d'une bonne mort.

—Par conséquent, vous excluez les incrédules, alors pourquoi donc en parler ?

—Je ne les exclus pas ; pourtant, ils forment une exception ; l'exception ne détruit pas la règle, elle la confirme, et, parfois, Dieu se plaît à la proposer au monde, comme témoin de sa miséricorde.

D'ailleurs, voici un fait.

GARGAM, employé des Postes Françaises, est victime, en chemin de fer, d'un accident très-grave. Les médecins de la Compagnie le déclarent : " désespéré ; " de là, une cause, et preuve légalement établie, les tribunaux lui accordent une indemnité proportionnelle.

Or, malgré sa première éducation chrétienne, GARGAM a rompu avec toute pratique religieuse. Néanmoins dans la, famille, on l'entoure, on le presse. " Va donc à Lourdes mon; vieux, la Vierge te guérira, " lui dit-on d'un air moqueur il, sourit, on insiste ; réponse finale : " Vos bêtises m'assomment, laissez-moi mourir tranquille. "

Quand même, le siège est entrepris, habilement conduit avec persévérance. Obligé de se rendre pour avoir la paix, Gargam leur dit : Vous tenez donc beaucoup à me tuer ? C'est bien, menez-moi là-bas, je vous débarrasserai.

On le prend au mot, il part, et il arrive en vie.